

## Informations écoles suisses de vol à voile 2020/1

### 1. Information sur le passage à la Part SFCL:

Avec le passage de la législation EASA pour les écoles de vol à voile à la partie SFCL, toutes les écoles doivent soumettre une nouvelle déclaration avec les programmes de formation (syllabus) nouvellement créés par l'association.

La déclaration DTO doit être soumise dans son intégralité au format PDF avec toutes les informations requises avec la date et les signatures actuelles.

### 2. Documents à soumettre conformément à la partie SFCL

Les documents suivants selon la partie SFCL se trouvent sur les pages Internet de QCM ou de l'association:

- 2MS 01 Syllabus SPL Gliding Edition 1 Rev 0
- 2MS 02 Syllabus Décollage autonome Edition 1 Rev 0
- 2MS 03 Syllabus SPL TMG Edition 1 Rev 0
- 2MS 04 Syllabus TMG Vol de nuit Edition 1 Rev 0
- 2MS 05 Syllabus Aerobatics Edition 1 Rev 0
- 2MS 06 Syllabus Remorquage Edition 1 Rev 0
- 2MS 07 Syllabus Vol "nuages" Edition 1 Rev 0
- 2MS 09 Syllabus FI (S) Refresher Edition 1 Rev 0

Les syllabus (programmes de formation) peuvent être téléchargés au format Word depuis la page d'accueil de QCM ou de l'association et étiquetés avec le logo de l'école de pilotage. Les programmes de formation sont disponibles pour toutes les écoles de pilotage membres de la Fédération Suisse de Vol à Voile.

Seuls les programmes pouvant être effectués au sein de l'école de pilotage doivent être soumis.

Veillez ne pas modifier le contenu des programmes ou les noms des documents afin que QCM puisse les ajouter au système d'enregistrement de l'OFAC sans revue complémentaire. Une copie de tous les documents au format PDF avec l'étiquetage des documents susmentionné doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse électronique suivante.

[Flugschulen@qcm.ch](mailto:Flugschulen@qcm.ch)

Il est à noter que tout écart par rapport aux spécifications décrites ci-dessus signifie qu'un travail supplémentaire de la part du QCM et de l'école de pilotage peut être facturé en plus.

**Date butée: 8 avril 2021**

À cette date, chaque école de planeur doit avoir été convertie en partie SFCL et avoir soumis une nouvelle déclaration avec les programmes de formation associés.

**Après cela, l'autorisation DTO de l'école de pilotage n'est plus valable selon la déclaration originale Part FCL.**

### **3. Informations complémentaires**

#### 3.1 Complément à la déclaration de sécurité

Une annexe requise par l'AESA est ajoutée à la déclaration de sécurité existante. Celle-ci peut également être téléchargé sur le site Web de QCM ou de l'association. En plus de cette annexe, l'association des planeurs émettra une explication sur la manière dont elle sera mise en œuvre au sein des écoles de pilotage. Les premières informations sont prévues pour le prochain atelier de sécurité. L'école de pilotage DTO n'a rien à faire jusqu'à présent.

#### 3.2 Rapport d'activité annuel et revue interne

Le rapport annuel reflète les activités de l'année dernière et passe en revue les processus internes.

Les documents suivants pour 2020 doivent être envoyés à l'adresse suivante

- Revue DTO interne annuel
- Rapport d'activité annuel DTO
- 

[dto@qcm.ch](mailto:dto@qcm.ch)

**Date butée: 28.02.2021**

Ces rapports doivent être soumis à temps afin que l'école de pilotage reste conforme à l'EASA. Si l'école de pilotage DTO ne satisfait pas aux exigences, la formation au sein de l'école de pilotage ne sera plus reconnue par l'autorité.

#### 4. Documents utiles

##### EASA Part DTO

[https://www.easa.europa.eu/sites/default/files/dfu/Easy\\_Access\\_Rules\\_for\\_Declared\\_Training\\_Organisations-Part-DTO-Jun20.pdf](https://www.easa.europa.eu/sites/default/files/dfu/Easy_Access_Rules_for_Declared_Training_Organisations-Part-DTO-Jun20.pdf)

##### EASA Part SFCL

<https://www.easa.europa.eu/sites/default/files/dfu/AMC%20%26%20GM%20to%20Part-SFCL%20%E2%80%94%20Issue%201.pdf>

L'équipe QCM DTO se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Meilleures salutations

Q.C.M. quality control management AG



Patrick Hofer  
Flight Inspector

Décembre 2020